

## Ce qui importe le plus chez l'institutrice pour réussir dans l'Enseignement

### II.—LA DIGNITÉ—(1)

N'avez-vous jamais arrêté votre pensée, Mesdemoiselles, sur la grandeur des fonctions de l'Institutrice? Avez-vous bien compris toute l'influence que l'Institutrice est appelée à exercer dans une localité? L'Institutrice tient dans ses mains toute l'existence de l'enfant, toute sa vie de chaque jour, de chaque heure presque, et par là même tout son présent et tout son avenir.

L'Institutrice a avec l'enfant le commerce le plus fréquent, les relations les plus intimes et les plus naturelles; son action se retrouve toujours vive, toujours présente. C'est d'elle que l'enfant reçoit et le développement de son intelligence et la formation de sa volonté. C'est elle qui, par mission, doit travailler constamment à réformer les caractères, à redresser les inclinations mauvaises, à développer les bonnes tendances en vue de faire de ses élèves de bons citoyens et surtout de bons chrétiens.

En un mot la mission de l'Institutrice revêt le caractère d'un véritable apostolat et presque d'un sacerdoce. Et Mgr Dupanloup ne craint pas d'ajouter que le prêtre le plus dévoué, dans l'exercice de son ministère, a souvent une influence moins étendue et moins profonde que l'Institutrice sur l'âme et les destinées de l'enfance.

Or l'exercice de cette profonde influence est éminemment une œuvre d'autorité. Et comment l'Institutrice pourra-t-elle espérer jouir de l'autorité requise si elle ne sait en imposer par une parfaite dignité. Évidemment quand je dis dignité, je n'entends pas seulement cette dignité extérieure qui réside dans le bon maintien et les belles manières. Sans doute, même sous ce rapport, l'Institutrice doit être un modèle de dignité. Dans sa mise, il doit y avoir beaucoup de simplicité qui exclut la recherche et le luxe; dans sa démarche et ses manières, un beau naturel. Sa voix sera toujours calme et posée: tout en elle dénotera la distinction. Mais avant tout la dignité doit avoir son fondement dans la paix d'une bonne conscience, dans une humeur toujours égale, dans la justice alliée à la douceur et à la fermeté, dans le souci de l'ordre en toutes choses, dans la prudence et le jugement, et j'ajoute dans le savoir et le savoir-faire.

1°—La dignité trouve son fondement dans la paix d'une bonne conscience. En effet, une vertu vraie se reflète sur la physionomie et dans les actes; et c'est ainsi qu'elle attire le respect. Au contraire, une conscience troublée par le remords ne peut jamais se couvrir totalement sous le voile de l'hypocrisie.

(1) Travail lu à la séance du 11<sup>er</sup> mars 1915, du Cercle Pédagogique de l'Ecole normale de Nicolet, par Mademoiselle J.-Anna Parenteau.